

Inland Valley Consortium



Consortium Bas-fonds

s/c ADRAO – Le Centre du riz pour l’Afrique  
01 BP 2031 Cotonou, Bénin  
Tél : +229 35 01 88 ; fax +229 35 05 56

**Procès-verbal de la réunion du CGC**  
**tenue le 9 avril 2005 à la station IITA de Cotonou (Bénin)**

Membres présents :

**Mama Vincent**, UNC Bénin (Président)  
**Worou Soklou**, UNC Togo  
**Tucker Moses Joseph**, UNC Sierra Leone  
**Alabi Martins Gbenga**, UNC Nigéria  
**Youm Ousmane**, ADRAO  
**Lidon Bruno**, CIRAD

Membres absents :

**FAO** (excusé)  
**CORAF** (excusé)

Observateurs :

**Yté Wongbé**, ancien Président du CBF  
**Kiepe Paul**, Coordinateur Scientifique URC  
**Morant Philippe**, Coordinateur Régional URC

## **Introduction du Président du CGC**

Le Président souhaite la bienvenue à tous et explique la présence du Dr Yté Wongbé comme observateur, en tant qu'ancien président du CBF et pouvant ainsi apporter sa contribution en raison du décès en septembre dernier de notre collègue M. Lamine, représentant auparavant l'UNC de la Sierra Leone.

## **Projet d'ordre du jour du CGC du 9 avril 2005**

- 1) Approbation du CR de la précédente réunion
- 2) Etude et application des recommandations de la CCER
- 3) Budget 2005
- 4) Projets 2005
  - o Projets de recherche
  - o Actions à financer
  - o Montage des projets
- 5) Divers
  - a. Propositions de la Gambie d'organiser l'atelier annuel 2006 à Banjul
  - b. Adhésion des nouveaux membres

La proposition d'ordre du jour est adoptée.

### **1) Approbation du CR de la précédente réunion**

Une lecture du compte-rendu de la réunion du 18 septembre a été faite ; certains éclaircissements ont été donnés et la mise en oeuvre des recommandations passée en revue :

- D'après les textes du CBF et traditionnellement, les coordinateurs (régional et scientifique) ne sont qu'observateurs dans les réunions du CGC. Ils n'ont pas le droit de vote ; le coordinateur régional est chargé de la rédaction des compte-rendus.
- En ce qui concerne le projet SPIRIVWA, il reste environ 50% des crédits qui n'ont pas été consommés. Le chef de projet effectuera une visite des sites et examinera les nouveaux plans de travail et budgets actualisés destinés à achever le projet dans de bonnes conditions dans les 3 pays. Sur la base de ses recommandations, une prolongation de deux ans pourra être accordée par le Conseil d'administration du CFC.
- Sur le retour de l'UNC du Cameroun lors de l'atelier 2005 : des contacts avec l'IRAD ont permis d'assurer la participation de J. Takow à cet atelier. Une lettre du Coordinateur Régional a été envoyée au DG de l'IRAD pour demander des informations ; le précédent CGC avait demandé que ce soit le DG de l'ADRAO qui fasse ce courrier, la recommandation n'a pas été appliquée, mais le Cameroun a pu participer.
- Le souhait de voir les institutions internationales plus impliquées dans la phase III du CBF a été exprimé, sachant que celles-ci doivent trouver un intérêt à participer au Consortium. Un courrier du DG de l'ADRAO accompagnant le document du nouveau plan stratégique devra les solliciter pour la nouvelle phase et les impliquer dans le montage des projets (rôle de l'URC).
- A propos de l'évaluation des activités, il est demandé de préciser l'attente du CBF par rapport à l'ADRAO en tant qu'institution hôte et membre et de formuler des doléances.
- L'atelier prévu pour la préparation de la phase III (prévu en décembre 2004) a été jumelé avec l'atelier annuel 2005 pour faire des économies.
- Comme dans le cas de feu Ahmed Lamine, une lettre de condoléances doit être adressée au Ghana suite au décès de notre collègue Ernest Otoo. Il est prévu d'effectuer une visite dans sa famille et auprès des responsables de la recherche.

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé.

### **2) Etude et applications des recommandations de la CCER**

Le rapport final rédigé par les experts (en anglais et français) a été soumis au Conseil d'administration de l'ADRAO en mars dernier.

Un autre document rassemblant les réactions et réponses aux recommandations de la mission d'évaluation a été élaboré ; il a été remarqué que les UNC et Institutions Internationales ont envoyé peu de remarques en réaction au rapport d'évaluation, ce que le Président a regretté. La version finale des ces réactions avec les dernières remarques formulées par l'ADRAO n'a pas été remise aux membres du CGC. Cette version est au niveau de la Direction de l'ADRAO et a été soumise au Conseil d'administration pour approbation. Ce document final sera envoyé aux membres du CGC dès que possible pour qu'ils formulent leurs observations dans un délai de deux semaines ; des mises à jour pourront être faites sur le document.

### 3) Budget 2005

La proposition de budget 2005 a été remise aux membres du CGC. Il a été précisé que cette demande de budget a été faite dans le cadre des procédures de l'ADRAO et qu'il est du même montant que l'an passé pour les crédits venant du core budget. Le core budget est alimenté par les subventions des Pays-Bas et de la France à l'ADRAO (promesse des deux bailleurs de maintenir leur subvention en 2005), qui a la responsabilité de faire fonctionner le CBF. A ce jour aucune notification n'a été faite par l'ADRAO. Il a été suggéré par le représentant de l'ADRAO d'inviter à la prochaine réunion du CGC le responsable des services financiers.

De façon globale, il a été prévu 100.000 \$ pour le fonctionnement de l'URC (organisation de l'atelier annuel et coordination) et 100.000 \$ pour les transferts vers les UNC (fonctionnement et projets de recherche).

Le montant prévu pour les UNC est insuffisant, si on prend en compte les frais de fonctionnement (traditionnellement 7.000 \$ par UNC soit 77.000 \$) et les projets de recherche (pour lesquels il ne resterait que 23.000 \$). Sachant que durant cette année 2005, les UNC doivent disposer de fonds pour pouvoir préparer les projets de la phase III (coûts de transaction).

Sur la répartition égale des frais de fonctionnement entre les UNC, les remarques suivantes ont été faites :

- la CCR a recommandé de moduler la subvention de fonctionnement en fonction des UNC
- le cas du Nigeria doit être pris en compte :
  - o possibilité de n'intervenir qu'au niveau d'un état et non de tous les états.
  - o en donnant des moyens pour organiser des réunions régionales et un atelier national
  - o en apportant un soutien supplémentaire de la part de l'URC
- la subvention peut aussi être modulée avec les activités spécifiques de l'UNC, en fonction de son dynamisme

Pour l'utilisation des fonds, des suggestions ont été faites pour :

- étant donné que 2005 est une période de transition entre la phase II et la phase III, on peut ne financer que quelques projets après une sélection rigoureuse
- utiliser de l'argent pour la valorisation des acquis
- diminuer les coûts de fonctionnement pour favoriser les projets (notamment de valorisation)
- prendre en compte les coûts de transactions pour le montage des nouveaux projets et les projets récurrents qui ne sont pas terminés
- faire un projet d'animation par UNC et amorcer la démarche marketing
- minimum pour faire les réunions et animation (5000 \$) et ajouter des fonds pour les activités spécifiques
- pour les pays bénéficiaires de projets spéciaux (SPIRIVWA par exemple), on peut diminuer leur subvention de fonctionnement dans la mesure où l'UNC peut utiliser les fonds de ce projet pour ses réunions et son animation.

En ce qui concerne les projets spéciaux :

- dans le budget, la colonne CFC (300.000 \$ de transfert aux UNC) indique les montants nécessaires pour achever le projet dans de bonnes conditions. La question a été posée de savoir la revue à mi-parcours pourra avoir lieu en Côte d'Ivoire en raison de l'interdiction des fonctionnaires de la FAO de se rendre dans ce pays.
- La colonne Neth 2 comprend uniquement le coût des 2 APO
- le projet UE (zones de référence) est terminé mais il reste 50% des crédits qui n'ont pas été consommés. Pour l'instant l'autorisation d'extension de la durée du projet n'est pas obtenue. Lors de la dernière réunion de la CORAF à Dakar sur le projet PARAO, il a été noté que les fonds de ce projet n'ont pas été correctement décaissés en raison de l'envoi tardif des fonds et des retards dans l'envoi des justificatifs. Cela peut poser des problèmes pour les futurs projets qui seront soumis à l'UE.

Les décisions suivantes ont été prises :

- faire une demande de fonds complémentaires de 100.000 \$ pour disposer de 200.000 \$ à répartir pour les UNC
- utiliser la clé de répartition suivante pour les activités 2005
  - o pas de frais de fonctionnement fixes comme les autres années
  - o 50 % pour les activités de synthèse et de valorisation
  - o 25 % pour les nouveaux projets de recherche qui peuvent produire des résultats
  - o 25 % pour les frais relatifs au lancement de nouveaux projets transfrontaliers
- les projets de recherche déposés par les UNC à l'atelier seront donc examinés par les membres CGC dans les plus brefs délais
- pour le projet CFC, le workplan sera envoyé dans les 15 jours

#### 4) Projets 2005

Les ateliers et séminaires prévus en 2005 sont les suivants :

- GIS workshop possible en 2005 (financement promis)
- Atelier sur l'élaboration des supports techniques et rédaction scientifique et rédactions de projets : cet atelier sera bien valorisé si les participants apportent des éléments. Le financement de cet atelier n'est pas encore acquis, mais un contact aura lieu avec le CTA et l'Unité de formation de l'ADRAO pourra être mobilisée.

La préparation de la phase III nécessite de prévoir et de financer les actions suivantes :

- l'organisation par l'URC de réunions pour le montage des projets communs
- prévoir les frais de transactions du montage des projets
  - o pour répondre aux sollicitations des Challenge programmes
  - o pour organiser une rencontre des principaux acteurs (2 ou 3 personnes) pour rédiger la proposition
  - o pour les partenaires internationaux, il faut prendre en compte leur participation (billet avion et hôtel) à ces réunions.
  - o mobilisation des APO : leur contribution est souhaitée pour finaliser les propositions de projet et amorcer la rédaction des premiers draft

Pour les actions de valorisation, il faudra définir un format CBF et peut être aussi prendre en compte les formats déjà utilisés dans les pays (fiches techniques, manuels, ...)

#### 5) Divers

- L'UNC de la Gambie a envoyé un courrier pour proposer d'organiser le prochain atelier annuel à Banjul. Il n'y a pas d'opposition sur le principe, mais il faudra voir si le budget 2006 le permet car les ateliers dans les autres pays que le siège de l'ADRAO coûtent plus cher.
- L'adhésion des nouveaux membres doit respecter les procédures, c'est à dire qu'un courrier officiel doit être adressé à l'ADRAO. En ce qui concerne Worldfish, ils ont fait un courrier en 2001 pour manifester leur intention de participer à l'atelier et aux activités du CBF.
- Pour le Sénégal, suite à une mission du CR, un chercheur a été invité à participer à l'atelier annuel 2005 ; le DG de l'ISRA doit envoyer un courrier pour officialiser la demande d'adhésion qui est ensuite examinée en CGC et puis avalisée par le Conseil des experts.
- Le CORAF est membre statutaire mais s'est excusé de ne pouvoir participer à l'atelier de cette année.
- Les zones de référence : faire parvenir les documents de base sur les zones de référence à tous les partenaires ou utiliser le site web pour y mettre des documents
- Possibilité d'utiliser le site web pour que les pays l'utilisent (fiche pays et adresse d'autres sites web en renvoi)
- Suggestion pour une deuxième réunion du CGC sur l'ancrage institutionnel et la gouvernance pour bien aborder la 3<sup>ème</sup> phase. Voir aussi la préparation du futur NEC

- Il a été évoqué la possibilité de réviser les textes régissant le CBF, notamment sur les relations avec l'ADRAO : ce sujet sera abordé en discutant dans un premier temps avec les responsables de l'ADRAO. Les partenaires ont émis des difficultés de s'impliquer dans certains projets trop catalogués « ADRAO »
- Le projet de bulletin de liaison est discuté et devrait voir le jour prochainement. Le rythme trimestriel est suggéré
- L'absence de l'UNC Ghana à l'atelier annuel s'explique par le défaut de nomination d'un nouveau coordinateur national suite au décès de Ernest. Un courrier a été envoyé au CSIR mais aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour. Laurence Narteh, recruté récemment par l'ADRAO comme coordinateur ROCARIZ n'a pas participé en tant que représentant officiel de l'UNC Ghana. Un nouveau courrier annoncera une mission de l'URC qui pourra avoir lieu prochainement au Ghana pour présenter les condoléances à la famille de Ernest et rencontrer les responsables du Ghana, aussi bien au niveau central (CSIR) qu'au niveau des instituts opérationnels (CRI et SARI).

## 6) Conclusion

En conclusion le Président du CGC a résumé les principaux points de cette réunion :

- l'URC a regretté le peu de réactivité des UNC et partenaires par rapport au travail d'évaluation de la phase II réalisé par les experts
- la nécessité de mobiliser et d'utiliser au mieux les nouvelles ressources humaines que sont les APO
- la programmation d'une nouvelle réunion du CGC en cours d'année
- l'obligation de renouer le contact avec l'UNC du Ghana
- engager la réflexion sur la visibilité et lisibilité de l'UNC du Nigeria, au niveau de l'ensemble du pays ou bien d'un seul état.

Fait à Cotonou le 9 avril 2005

Rappel des axes pour la phase III :

### **Axe 1 : Optimisation des systèmes de production dans les bas-fonds pour améliorer le bien-être des populations rurales**

Caractérisation des bas-fonds et étude des dynamiques liées à la mise en valeur (foncières, physiques, sociales, systèmes de culture)  
Mise au point, adaptation et adoption participatives des technologies  
Diversification et spécialisation des systèmes avec prise en compte des cultures à haute valeur ajoutée, ainsi qu'à la pisciculture, l'élevage, etc.  
Technologies post-récolte et semencière

### **Axe 2 : Impacts environnementaux de la mise en valeur des bas-fonds et conservation de la biodiversité dans les agro-écosystèmes de bas-fonds**

Biodiversité naturelle dans les bas-fonds  
Impacts des changements climatiques sur les systèmes de production dans les bas-fonds  
Fonctions de la végétation dans les bas-fonds : production, médicinale, écologique, ...  
Impacts de la mise en valeur des bas-fonds sur l'environnement et la santé (importance sur la ressource en eau, de la biodiversité, ...)  
Autres usages non-agricoles dans les bas-fonds (anthropologique, culturel, ...)  
Agro-biodiversité

### **Axe 3 : Valorisation et diffusion des acquis**

Valorisation des acquis (Publication scientifique, fiches techniques, site web, base de données nationales, outils d'analyse, outils d'aide à la décision, etc...)  
Amélioration des méthodes participatives de diffusion (APRA-GIR et autres)  
Diffusion et régionalisation des produits (acquis valorisés) en fonction des publics cibles (Producteurs, développeurs, chercheurs, décideurs, etc...)

### **Axe 4 : Renforcement des compétences et des partenariats**

Amélioration du niveau scientifique et technique des chercheurs  
Formation des agents de développement  
Formation des producteurs et appui aux organisations paysannes  
Promotion des plate-formes d'échanges entre les acteurs (Opérateurs économiques, décideurs, développeurs, ONG, producteurs, chercheurs, étudiants, etc...)